



PROJET PEDAGOGIQUE

Maison de l'enfance
La Feuille de Chou

Carte d'identité de la Maison de l'Enfance :

Situation : 47 rue commandant Bulle - 73000 CHAMBERY-LE-VIEUX
Agréée par Jeunesse et Sport

Capacité d'accueil : 90 maxi à l'été, dont
- 60 maxi 6-14 ans
- 15 maxi 4-6 ans
- 15 maxi 3-4 ans

40 enfants à l'année, dont
- 20 maxi 6-14 ans
- 10 maxi 4-6 ans
- 10 maxi 3-4 ans

Equipe d'animation permanente :

Nathalie Morin, Romain Margand, Marion Burdin

Eté : 16 animateurs, en fonction de Jeunesse et Sports

Petites vacances : 10 à 12 animateurs, en fonction de J & S.

Année : 6 à 8 animateurs, en fonction de J & S.



Projet Educatif :

1/ Accueil : Favoriser l'intégration des enfants de toutes les origines sociales et culturelles.

- L'enfant doit être accueilli individuellement avec une attention particulière,
- Les parents et membres de la famille sont bien évidemment pris en considération,
- L'alternance activités / détente est adaptée le plus possible aux tranches d'âges, et le rythme de repos des jeunes est pris en compte, en adaptant un moment de temps calme à chacun (âge, recommandation des parents, désir de l'enfant, fatigue...),

2/Bien vivre ensemble : c'est apprendre à l'enfant à vivre en collectivité et lui faire vivre l'expérience de la vie en groupe.

- Chaque enfant fait partie d'un groupe en fonction de sa tranche d'âge, et prend en compte les notions de respect, de partage et de solidarité,
- Chacun tient compte du fonctionnement interne et des règles de vie (non-violence, tolérance, ...),

3/Autonomie : Aider l'enfant dans l'apprentissage de l'autonomie en lui permettant de faire ses propres choix, de prendre des initiatives et de s'exprimer.

- Les animateurs travaillent à responsabiliser les enfants dans les activités tout en veillant à leur sécurité,
- Les enfants participent en donnant des idées pour choisir leurs activités dans la mesure du possible.

4/Créativité et Imagination : Développer la créativité et l'imagination de l'enfant en lui proposant des activités variées adaptées à son âge et à ses possibilités.

- Les enfants évoluent dans un univers aménagé et décoré en fonction des thèmes établis pour le trimestre ou à la semaine, permettant une découverte d'activités originales, aiguisant la curiosité et permettant une ouverture vers le monde, ce qui permet de développer leur créativité.
- veiller à laisser les enfants s'exprimer le plus souvent possible (les accompagner tout en les laissant faire)

5/ Développement de l'enfant : Favoriser le développement physique et psychique de l'enfant en lui proposant des activités sportives, de plein air, culturelles et artistiques.

- L'équipe s'attache à proposer des activités ludiques, variées et attrayantes,
- Les activités sont adaptées à chaque tranche d'âge,
- Des actions collectives inter-Maisons de l'Enfance sont mises en place pour rencontrer et échanger avec d'autres enfants.
- Les animations en grands groupes sont enrichissantes pour les enfants.

6/ Citoyenneté environnementale : Apprendre à l'enfant à respecter son environnement.

- Les enfants doivent apprendre à respecter leur environnement et nous les aidons dans le respect de l'eau, de la nature, nous les aidons à être écologique : ramasser les papiers, ne pas gaspiller, récupérer (...et créer avec le récup)

Les moyens mis en oeuvre :

Une collaboration locale :

La Mairie, la CAF, la commune de Sonnaz, les partenaires sociaux et les Maisons de l'Enfance de l'agglomération chambérienne, nous soutiennent par des subventions, des échanges, des partenariats.

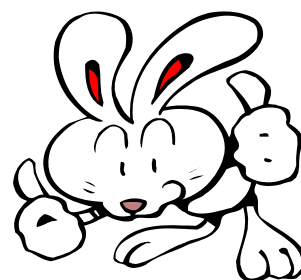
Une journée-type :

7h30-8h30	Garderie pour les enfants dont les parents travaillent.
8h30-9h00	Arrivée échelonnée, temps libre avec mise à disposition des jeux par les animateurs.
9h00	Appel et présentation des activités de la matinée.
9h30-11h30	Activités.
11h30-11h45	Rangement, temps libre, hygiène des mains avant le départ dans les familles ou pour le repas.
11h45-13h00	Repas au centre ou en extérieur, en fonction du temps et du planning.
13h15	sieste obligatoire pour les minis puces et en fonction des besoins pour les poussins
13h15-14h00	Activités de détente : les enfants peuvent jouer seuls (mise à disposition de ballons, cordes, raquettes...) avec arrivée échelonnée des enfants de l'après-midi.
13h30	Activités spécifiques pour certains.
14h00-15h	Appel et présentation des activités pour les autres, temps calme (jeux, bracelets...).
15h00-16h30	Activités de plein-air, sorties ou grands jeux,
16h-16h30	goûter pour tout le monde + bilan de la journée avec les enfants
17h30-18h15	Départ échelonné avec temps libre.

Des groupes en fonction des âges :

Le choix a été fait, étant donné le nombre d'enfants accueillis, de constituer des groupes :

Été	Petites vacances
Mini-Puces : 3 - 4 ans	Les Poussinets : 3 - 5 ^{1/2} ans
Poussins : 4 - 5 ^{1/2} ans	
Lionceaux : 6 - 7 ans	Les Félines : 6 - 9 ^{1/2} ans
Jaguars : 8 - 9 ^{1/2} ans	
Chamois : 10 - 11 ans	Les Dahus : 10 - 14 ans
Aigles : 12 - 14 ans	



Des activités cohérentes :

-L'organisation des activités dans le centre se fait en fonction des évènements extérieurs (ville de Chambéry, quartier, autres Maisons de l'enfance, proposition de participation à certaines manifestations). On peut proposer des activités que pour son groupe en tenant compte de l'âge des enfants. On peut décider de se rencontrer sur une activité en commun (2 groupes ensemble) et on doit penser à mettre en place des moments fédérateurs pour tous les enfants (grands jeux, chants...)

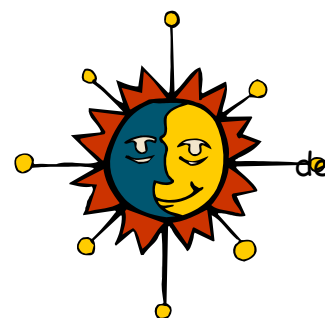
Les familles :

- Les animateurs prennent en compte les parents dans l'accueil des enfants (mot de bienvenue...) et dans leur départ (vécu de l'enfant, échanges d'impressions, dialogue...).
- De temps en temps, un moment festif est organisé pour une rencontre conviviale entre parents, membres de l'association et équipe d'animation.

Les animateurs :

Les objectifs :

- Avant tout, faire preuve de souplesse pour **s'adapter aux variations d'effectifs** liés aux inscriptions.
- Prendre connaissance du projet pédagogique et s'engager à le respecter, ce qui implique signature de la **Charte "Aux animateurs"** (annexe 1) et respect du **Fonctionnement Interne** (annexe 2).
- Suivre le projet pédagogique en y insérant ses projets d'animations : choix du thème en équipe, mise en place d'activités cohérentes et propositions de nouvelles activités.
- Être prêt à mener à **bien des activités d'animation** avec un public hétérogène en âge, en s'étant documenté et en ayant préparé l'intervention.
- **Avoir un mot de bienvenue** et de gentillesse pour chaque enfant ainsi que pour les accompagnants. Réconforter ceux qui en ont besoin et veiller à ce que chacun soit à son aise, sans jamais oublier le reste du groupe.
- Rester attentif à l'autre et aux autres, **conserver son dynamisme** dans ses animations.
- Se faire plaisir, tout en assurant la **sécurité physique, morale et affective** de chaque enfant.
- **Communiquer dans l'équipe** et établir un véritable dialogue sont indispensables, dans l'objectif de **faire évoluer le fonctionnement** la Maison de l'Enfance...
- **Durant les temps libres**, les animateurs se répartiront sur les différents espaces de jeux, et feront une surveillance active (**attention au placement dans la cour**)



- Il est interdit de fumer devant les enfants et s'organiseront au mieux pour prendre des petites pauses, sans qu'il y ait de répercussions sur le fonctionnement.
- L'équipe doit garder à l'esprit que les enfants sont en vacances et que leur bien être est impératif.

Les vacances d'été :

- Selon le besoin, la direction provoquera des rencontres d'une heure, celle-ci seront décidées la veille.
- Pour les animateurs-animatrices en stage pratique, un entretien est mis en place en milieu de stage et l'évaluation finale est rédigée dans les derniers jours et discutée avec le stagiaire si besoin.
- Des rencontres individualisées peuvent être mises en place, à la demande des animateurs concernés ou de la direction, en fonction des souhaits de chacun ou de soucis personnels, difficiles à exprimer en groupe.
- Le bureau de la direction reste ouvert et accessible à tous...en dehors des temps d'accueil des parents.

